

Fresque plafond théâtre

Conseil Municipal

► SÉANCE DU 10 JUILLET 2020



L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 3 juillet 2020.

Étaient présents : M. Alexandre GAUTHIER, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, Adjoint
M. Louis CUENIN, Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène HENRIET, M. Eddie STAMPONE, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Alixia BEAUTÉ, Mme Marie-Rose GALMES, Mme Sophie GUILLAUME, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANCON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Denis SOMMER, Mme Céline MZOUGH, Conseillers Municipaux

Étaient excusés : Mme Christine SCHMITT avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à M. Philippe DUVERNOY
Mme Nora ZARLENGA HAGA avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à Mme Annie VITALI

Secrétaire de séance : Mme Sophie GUILLAUME

Assistaient à la réunion les fonctionnaires suivants :

Mme Célia BERGOUNIOUX-EVEN – Mme Marie-Laurence BART - Mme Cécile FERRARI – Mme Laëtitia LOCKERT

Madame le Maire

Je déclare cette séance du Conseil Municipal ouverte.

Ont donné procuration : Nora ZARLENGA HAGA à Gilles MAILLARD, Christine SCHMITT à moi-même, Anne POCHOUNY à Philippe DUVERNOY, Patrick TAUSENDFREUND à Annie VITALI.

Le secrétaire de séance sera Sophie GUILLAUME car Alixia BEAUTÉ et Priscilla BORGERHOFF seront amenées à tenir le bureau électoral et ne peuvent cumuler avec les fonctions de secrétaire.

Le prochain Conseil Municipal sera le lundi 21 septembre 2020 à 18h00 dans cette même salle.

Nous passons à la question n°1 « Conseil Municipal – Installation de Monsieur Patrick TAUSENDFREUND – Conseiller Municipal ».

1. CONSEIL MUNICIPAL - INSTALLATION DE MONSIEUR PATRICK TAUSENDFREUND - CONSEILLER MUNICIPAL

Madame Marie-Noëlle BIGUINET présente la question :

Monsieur TAUSENDFREUND est absent. Comme je viens de vous le dire, il a donné sa procuration.

Après la démission de Madame Chantal MULÉ c'est le candidat immédiatement inscrit sur la liste qui est amené à la remplacer et il s'agit donc de Monsieur Patrick TAUSENDFREUND qui est donc installé.

Question n°2 « Conseil Municipal – Installation de Madame Sophie GUILLAUME – Conseillère Municipale ».

2. CONSEIL MUNICIPAL - INSTALLATION DE MADAME SOPHIE GUILLAUME - CONSEILLERE MUNICIPALE

Madame Marie-Noëlle BIGUINET présente la question :

Il en est de même pour la démission de Madame Patricia LAURENCY et, cette fois-ci, c'est donc Sophie GUILLAUME qui est installée pour la remplacer.

3. DESIGNATION DES SUPPLEANTS DES DELEGUES EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Madame Marie-Noëlle BIGUINET présente la question :

Nous sommes, ce soir, réunit pour un Conseil qui va être très rapide, qui concerne la désignation des suppléants des délégués en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 27 septembre. C'est toujours un dimanche. Et, nous sommes amenés à aller à Besançon. Vous n'avez pas le choix, vous êtes obligés de venir et de voter. Si, pour une raison majeure, vous deviez être absent pour raison de maladie etc, un suppléant vous remplacerait et voterait à votre place. Mais, s'il n'y a pas de souci particulier, vous êtes obligés de vous y rendre. C'est la raison pour laquelle nous allons voter, tout à l'heure, une liste de neuf suppléants.

On va procéder à l'appel, c'est réglementairement une obligation :

- Marie-Noëlle BIGUINET	Présente
- Alexandre GAUTHIER	Présent
- Christine SCHMITT	Absente (A donné pouvoir à Mme BIGUINET)
- Philippe DUVERNOY	Présent
- Annie VITALI	Présente
- Philippe TISSOT	Présent

- Léopoldine ROUDET	Présente
- Christophe FROPIER	Présent
- Ghénia BENSOU	Présente
- Louis CUENIN	Présent
- Evelyne PERRIOT	Présente
- Frédéric ZUSATZ	Présent
- Anne POCHOUNY	Absente (A donné pouvoir à M. DUVERNOY)
- Gisèle CUCHET	Présente
- Rémi PLUCHE	Présent
- Olivier TRAVERSIER	Présent
- François CAYOT	Présent
- Gilles MAILLARD	Présent
- Karim DJILALI	Présent
- Nora ZARLENGA HAGA	Absente (A donné pouvoir à M. MAILLARD)
- Olivier GOUSSET	Présent
- Hélène HENRIET	Présente
- Eddie STAMPONE	Présent
- Priscilla BORGERHOFF	Présente
- Alixia BEAUTÉ	Présente
- Marie-Rose GALMES	Présente
- M. Patrick TAUSENDFREUND	Absent (A donné pouvoir à Mme VITALI)
- Mme Sophie GUILLAUME	Présente
- Bernard LACHAMBRE	Présent
- Eric LANCON	Présent
- Alain PONCET	Présent
- Myriam CHIAPPA KIGER	Présente
- Sidonie MARCHAL	Présente
- Denis SOMMER	Présent
- Céline MZOUGH	Présente

Je vais vous rappeler les principales dispositions qui régissent les opérations de vote.

Les Sénateurs renouvelables sont élus dans chaque département par un collège électoral composé de Députés, Conseillers Régionaux, Conseillers Généraux et délégués des Conseillers Municipaux.

En ce qui concerne le remplacement des Députés, des Conseillers Régionaux et Généraux (cas qui concernent M. LANCON, Mme CHIAPPA KIGER et M. SOMMER), ceux-ci devaient désigner un remplaçant de leur choix.

M. LANCON m'a fait connaître le nom de son remplaçant. Il s'agit de Mme Elodie HENRY.

Mme CHIAPPA KIGER m'a fait connaître le nom de son remplaçant. Il s'agit de M. Hicham AMSIMNA.

M. SOMMER m'a fait connaître le nom de son remplaçant. Il s'agit de Mme Catherine CONAT.

Je tiens à préciser que M. LANCON, Mme CHIAPPA KIGER et M. SOMMER participeront néanmoins à l'élection des suppléants à laquelle nous allons procéder maintenant.

Pour les nouveaux élus, nous n'en n'avons pas parlé mais quand une personne cumule un poste de Conseil Départemental avec un poste de Conseiller Municipal, il peut voter deux fois mais il ne peut pas voter deux fois physiquement, c'est la raison pour laquelle il doit donner le nom d'un remplaçant. Cela concerne trois personnes dans notre assemblée.

Et maintenant, nous allons voter la liste des suppléants. Pour notre commune, tous les Conseillers Municipaux en fonction au 27 septembre 2020 sont délégués de droit. Et il n'y a pas lieu d'élire des délégués supplémentaires.

Il nous appartient néanmoins, en application des articles L284 à L286 du Code Electoral d'élire neuf suppléants, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote

préférentiel. C'est-à-dire que vous aurez chacun une ou deux listes -normalement deux listes-, vous ne rayez pas sinon votre bulletin sera nul.

Le suppléant, comme je vous le disais, est destiné à remplacer un délégué défaillant le jour du scrutin.

Les listes de candidats devaient m'être remises à partir de la publication du décret convoquant les conseils municipaux jusqu'à l'ouverture du scrutin de ce jour.

Tout Conseiller Municipal ou groupe de Conseillers Municipaux peut présenter une liste de candidats aux fonctions de suppléants.

Je suis d'ores et déjà en possession de deux listes. Y en a-t-il d'autres ? Monsieur SOMMER, vous ne donnez pas de liste ?

Monsieur Denis SOMMER

Non.

Madame le Maire

Nous procédons maintenant à la constitution du bureau électoral. Participent au bureau :

- le Maire
- les deux membres présents du Conseil Municipal les plus âgés : Monsieur Louis CUENIN et M. Philippe DUVERNOY
- les deux membres présents du Conseil Municipal les plus jeunes : Madame Alixia BEAUTÉ et Mme Priscilla BORGERHOFF

Je vais donner lecture des listes que nous sommes en train de vous distribuer.

Liste : « Montbéliard Renouveau 2020 »

- M. Régis BIGUINET
- Mme Françoise BENEDETTI
- M. Romain AJOUX
- Mme Marisa BRANCALEONE
- M. Jean-Luc FLAVENOT
- Mme Marie DEMEUSY épouse RICHERT
- M. André-Pierre GALMES
- Mme Edith MANGEL épouse FLAVENOT
- M. Rémy RABILLON

Liste : « Montbéliard Ecologique et Solidaire »

- M. Jean-Baptiste EUVRARD
- Mme Liliane DANGEL
- M. David TUNGUT
- Mme Tahéra KARIMJY KASSAMALY épouse LEHINGUE
- M. Simon WEHRLÉ

Cette élection se fait sans débat, au scrutin secret.

Les listes établies ont été dupliquées et valent bulletins de vote. Vous avez également à votre disposition des enveloppes et des bulletins blancs.

Les conseillers ayant reçu procuration inséreront deux bulletins dans l'urne avec deux enveloppes.

Si vous voulez, pour aller plus vite, on n'utilise pas d'enveloppe et vous pliez bien votre bulletin.

Monsieur LACHAMBRE.

Monsieur Bernard LACHAMBRE

Mon voisin me fait dire que vous avez fait l'appel et veuillez excuser mon retard.

Madame le Maire

On vous notera présent.

Monsieur Bernard LACHAMBRE

Merci.

Madame le Maire

Sur le bulletin de « Montbéliard Renouveau 2020 », en place n°5, vous avez le prénom de Monsieur FLAVENOT qui est Jean-Luc, or il est écrit Jean donc je demanderai à chacun d'ajouter Luc.

Marie-Rose GALMES.

Madame Marie-Rose GALMES

Pour Monsieur GALMES, c'est André-Pierre et non pas André.

Madame le Maire

Vous rajouter également Pierre pour Monsieur GALMES.

Je répète, pour Monsieur FLAVENOT, on ajoute Luc et Monsieur GALMES, on ajoute Pierre.

Je répète les pouvoirs : Nora ZARLENGA HAGA à Gilles MAILLARD qui doit donc avoir deux bulletins, Christine SCHMITT à moi-même donc j'ai deux bulletins, Anne POCHOUNY à Philippe DUVERNOY qui doit avoir deux bulletins, Patrick TAUSENDFREUND à Annie VITALI qui doit avoir deux bulletins.

Sophie GUILLAUME qui a été désignée secrétaire de séance va passer parmi vous avec l'urne pour recueillir vos suffrages.

Je fais l'appel des conseillers dans l'ordre du tableau. Passage de l'urne.

- Marie-Noëlle BIGUINET a voté.
- Alexandre GAUTHIER a voté.
- Christine SCHMITT a voté. (A donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET)
- Philippe DUVERNOY a voté.
- Annie VITALI a voté.
- Philippe TISSOT a voté.
- Léopoldine ROUDET a voté.
- Christophe FROPPIER a voté.
- Ghénia BENSAOU a voté.
- Louis CUENIN a voté.
- Evelyne PERRIOT a voté.
- Frédéric ZUSATZ a voté.
- Anne POCHOUNY a voté. (A donné pouvoir à M. Philippe DUVERNOY)
- Gisèle CUCHET a voté.
- Olivier TRAVERSIER a voté.
- François CAYOT a voté.
- Gilles MAILLARD a voté.
- Karim DJILALI a voté.
- Nora ZARLENGA HAGA a voté. (A donné pouvoir à M. Gilles MAILLARD)
- Olivier GOUSSET a voté.
- Hélène HENRIET a voté.
- Eddie STAMPONE a voté.

- Priscilla BORGERHOFF a voté.
- Alixia BEAUTÉ a voté.
- Marie-Rose GALMES a voté.
- M. Patrick TAUSENDFREUND a voté. (A donné pouvoir à Mme Annie VITALI)
- Mme Sophie GUILLAUME a voté.
- Bernard LACHAMBRE a voté.
- Eric LANCON a voté.
- Alain PONCET a voté.
- Myriam CHIAPPA KIGER a voté.
- Sidonie MARCHAL a voté.
- Denis SOMMER a voté.
- Céline MZOUGHJI a voté.

Monsieur Rémi PLUCHE

Vous ne m'avez pas appelé.

Madame le Maire

Désolée Rémi.

Rémi PLUCHE a voté.

Les membres du bureau peuvent venir pour procéder au dépouillement. Les quatre personnes ne sont pas obligées de venir. Louis, si tu ne veux pas te déplacer. On proclamera, bien sûr, les résultats après.

- Dépouillement -

Madame le Maire

Proclamation des résultats

Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 35

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 33

Ont obtenu :

- Liste « Montbéliard Renouveau 2020 » : 28 voix
- Liste « Montbéliard Ecologique et Solidaire » : 5 voix

Après répartition à la proportionnelle à la plus forte moyenne, ont obtenu:

- Liste « Montbéliard Renouveau 2020 » : 8 sièges
- Liste « Montbéliard Ecologique et Solidaire » : 1 siège

Je voulais vous préciser une chose importante : Chacun d'entre nous doit maintenant, et avant que la séance ne soit levée, faire connaître la liste sur laquelle sera désigné son suppléant en cas d'empêchement.

Si certains refusent de se rattacher à une liste de suppléant, ils indiqueront « Ne choisit aucune liste de suppléants ».

Pour les conseillers absents qui ont donné pouvoir, le titulaire du pouvoir indiquera pour eux la liste à laquelle les rattacher.

M. LANCON, Mme CHIAPPA KIGER et M. SOMMER désigneront la liste à laquelle seront rattachés leurs remplaçants.

- Marie-Noëlle BIGUINET : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Alexandre GAUTHIER : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Christine SCHMITT : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Philippe DUVERNOY : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Annie VITALI : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Philippe TISSOT : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Léopoldine ROUDET : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Christophe FROPIER : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Ghénia Bensaou : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Louis CUENIN : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Evelyne PERRIOT : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Frédéric ZUSATZ : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Anne POCHOUNY : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Gisèle CUCHET : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Rémi PLUCHE : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Olivier TRAVERSIER : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- François CAYOT : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Gilles MAILLARD : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Karim DJILALI : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Nora ZARLENGA HAGA : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Olivier GOUSSET : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Hélène HENRIET : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Eddie STAMPONE : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Priscilla BORGERHOFF : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Alixia BEAUTÉ : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Marie-Rose GALMES : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- M. Patrick TAUSENDFREUND : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Mme Sophie GUILLAUME : Liste « Montbéliard Renouveau 2020 »
- Bernard LACHAMBRE : Liste « Montbéliard Ecologique et Solidaire »
- Eric LANCON : « Montbéliard Ecologique et Solidaire »
- Alain PONCET : « Montbéliard Ecologique et Solidaire »
- Myriam CHIAPPA KIGER : « Montbéliard Ecologique et Solidaire »
- Sidonie MARCHAL : « Montbéliard Ecologique et Solidaire »
- Denis SOMMER : « Ne choisit aucune liste de suppléants »
- Céline MZOUGH : « Ne choisit aucune liste de suppléants »

Je vous rappelle que les électeurs sénatoriaux ont l'obligation de voter, sauf cause légitime, sous peine d'être condamnés à une amende de 100 € par le Tribunal de Grande Instance (art. L. 318 du code électoral).

La séance est levée. Le Président (Maire), le secrétaire et les quatre membres du bureau électoral doivent rester pour signer le PV.

Je vous souhaite une bonne soirée, de bonnes vacances pour ceux qui partent et je vous dis à bientôt, en tous cas, au 21 septembre.

REPERTOIRE ALPHABETIQUE

<u>Numéro/Date</u> <u>Délibération</u>		<u>Pages</u>
- C -		
2020-10.07-1	Conseil Municipal – Installation de Monsieur Patrick TAUSENDFREUND – Conseiller Municipal	2
2020-10.07-2	Conseil Municipal – Installation de Madame Sophie GUILLAUME - Conseillère Municipale	2
- D -		
	Désignation des suppléants des délégués en vue de l'élection des sénateurs	2